

HEURS ET MALHEURS D'UNE FORÊT MÉDITERRANÉENNE LE MASSIF DES MAURES

par Etienne JUILLARD *

Les hauteurs siliceuses qui, de Hyères à Fréjus, bordent la Méditerranée constituaient, au début de ce siècle, un massif presque entièrement boisé. Décrivant le paysage végétal des Maures, le géographe Pierre Foncin écrivait en 1910 : « A perte de vue ondoient le vert moiré du pin maritime et les tons bleuâtres du chêne liège » (1). De ces deux espèces dominantes la première tendait d'ailleurs à l'emporter, par exemple dans la belle forêt domaniale du Dom de Bormes. Les taux de boisement étaient extrêmement élevés : 80 % à La Garde-Freinet, 60 et 70 % à Gassin et à Ramatuelle, près de 50 % à Cogolin et à Grimaud (2)... Les pins maritimes ourlaient les plages, habillaient tous les versants, couronnaient toutes les crêtes. L'odeur de résine et le chant des cigales accompagnaient partout le promeneur.

Or cette situation était récente, et elle ne devait pas durer. Reportons-nous successivement 70 ans avant et après la description de P. Foncin. Les premiers cadastres, établis vers 1840, montrent une forêt en bien triste état : réduite à Gassin et à Ramatuelle à quelques lambeaux épars, elle n'y occupe que le cinquième de la superficie communale, moins du quart à Grimaud et à Cogolin. La plupart des crêtes et des versants étaient dénudés et couverts de broussailles, qualifiées d'essarts ou de landes

par les documents cadastraux. Comment expliquer la vigoureuse reprise de la forêt à la fin du siècle ? Y aurait-il eu reboisement en pins comme dans les Landes ? On va voir qu'il n'en est rien.

Mais voici encore un autre sujet d'étonnement : en 1980 la montagne porte sur de vastes secteurs la marque, fraîche ou déjà partiellement effacée, d'incendies dévastateurs. Par ailleurs le pin maritime a presque disparu ; la forêt du Dom, qui n'a jamais brûlée, est aujourd'hui... une forêt de chênes-liège, et ce sont ces derniers qui dominent maintenant partout où subsistent les arbres, la zone littorale leur associant des espèces introduites, eucalyptus et mimosas.

Ainsi, sans même remonter loin dans le passé, l'histoire de la forêt des Maures n'est pas simple. Les lignes qui suivent montreront que cette curieuse dynamique du tapis végétal résulte d'une combinaison de facteurs naturels et humains.

(1) Pierre FONCIN, *Les Maures et l'Estérel*, Paris 1910, p. 40.

(2) Pour tout ce qui concerne l'évolution socio-économique de la région, nous renvoyons une fois pour toutes à notre article sur « La Côte des Maures » (*Revue de Géographie alpine*, 1957, p. 289-350).

* Etienne JUILLARD
Géographe, Professeur honoraire à
l'Université de Strasbourg I

La végétation « naturelle »

Il serait audacieux de décrire l'état « naturel » de la végétation, car — les analyses polliniques le montrent — la forêt provençale en cours de reconstitution après la dernière glaciation avait été modifiée dès le Néolithique ancien par les premiers agriculteurs (3). On sait du moins que, lors de l'installation de Rome dans la *Provincia*, les chênes à feuilles persistantes dominaient depuis longtemps et parmi eux, sur les sols siliceux des Maures, avant tout le chêne-liège, moins souvent le chêne vert. Le pin maritime, le pin parasol et le pin d'Alep étaient présents sporadiquement. S'y ajoutaient le châtaignier sur les hauteurs abritées et le chêne pubescent sur les pentes exposées au nord. Un ensemble arbustif extrêmement dense — le maquis — accompagnait ces arbres. On peut avoir aujourd'hui une idée de la végétation naturelle en parcourant l'île de Port-Cros, qui a été moins cultivée que celle de Porquerolles et qui a moins brûlé que celle du Levant (4). Il apparaît que le maquis ne doit pas être considéré seulement comme un stade dans la reconstitution d'une forêt détruite, mais comme un véritable para-climax. Cette formation fermée, d'une exubérance extraordinaire, est favorisée par des précipitations relativement élevées (plus de 700 mm par an sur la côte, plus de 900 sur les hautes crêtes) et par des sols qui se reconstituent assez facilement, grâce à la rapide désagrégation superficielle des micascistes et des granites. Il s'agit d'arbustes xéro-héliophiles comme le ciste de Montpellier, le ciste cotonneux, le myrte, le filaria, le genévrier, et d'arbrisseaux comme le lentisque, l'arbusier, la bruyère arborescente. Ils sont accompagnés d'une strate plus basse où l'on remarque le ciste à feuille de sauge, la lavande stoechade, le petit-houx, diverses euphorbes, le romarin, etc.; et de plusieurs lianes, parfois épineuses (salsepareille, chèvrefeuille, clématite, etc.) qui compénètrent le tout et contribuent à en faire une masse puissante et impénétrable, pouvant dépasser 5 mètres de hauteur. Certains sentiers du Parc national de Port-Cros la traversent en tunnels de verdure. Lorsque les chênes et les pins sont parvenus à s'y développer, ils finissent par coiffer la broussaille qui tend alors à s'étioler; mais son épaisseur peut avoir empêché la germination ou la croissance des arbres. Paradoxalement, les parties naturellement privées d'arbres sont souvent celles où les sols, plus profonds, ont favorisé une pousse extrêmement rapide et une « fermeture » des formations buissonnantes. Sa puissance, la diversité des verts et ses feuillages persistants, les fleurs dont il se pare au printemps, les fruits écarlates des arbusiers en automne font du maquis des Maures quelque chose d'étonnant. Assez semblable au maquis corse, il est plus luxuriant que celui de l'Estérel qui se reconstitue plus lentement après incendie.

Des siècles de surexploitation

Mais ces formes climaciques et para-climaciques n'ont pas dû atteindre souvent leur équilibre au cours de l'histoire, en dehors de quelques secteurs favorisés comme Port-Cros, ou de quelques versants raides. Certes, jusqu'à la fin du XIX^e siècle les Maures sont restées une contrée isolée et peu peuplée. Les courants de circulation les contournaient, soit par mer où Saint-Tropez était presque la seule escale au long d'une côte escarpée, soit en empruntant la dépression permienne qui borde le massif au nord. Mais le système agro-sylvo-pastoral qui était pratiqué là depuis des siècles était très défavorable à la végétation forestière. Les quelques communes, immenses (de 3 000 à 10 000 hectares), qui se partageaient crêtes et vallées comportaient chacune, vers 1850, un village massé généralement en site perché, et un semis lâche de fermes isolées dans la montagne. Les densités s'échelonnaient entre 10 et 30 habitants au km². Les cultures — blé, vigne, vergers — tenaient peu de place (10 à 20 % des finages, mais elles étaient complétées par un élevage extensif de moutons et de chèvres qui, en plus d'une transhumance estivale vers les Alpes, utilisait la quasi-totalité des vastes étendues non cultivées. Des feux pastoraux, soigneusement contrôlés, détruisaient périodiquement les broussailles et favorisaient la pousse de l'herbe, d'autant plus facilement que, par ailleurs, les arbres faisaient l'objet d'une surexploitation pour les besoins de l'industrie et que de nombreux droits d'usage grevaient ces espaces (ramassage du bois et de la litière, cueillettes, cultures temporaires sur brûlis, etc.) (5). En vain les propriétaires cherchaient à se protéger contre ces abus : en 1686, par exemple, le Parlement de Provence avait provoqué un soulèvement général des populations rurales en interdisant aux chèvres l'accès des bois.

Toute reconstitution spontanée de la forêt était donc impossible, sauf dans les domaines de l'Etat (forêt du Dom) et dans les cantons où l'on préservait la croissance des chênes pour la production du liège, ou celle des châtaigniers, à La Garde-Freinet notamment. Ainsi s'expliquent les faibles taux de boisement révélés par les premiers cadastres. La véritable forêt était rare, car les espaces qu'elle aurait dû occuper étaient le support principal des activités des Maurenques. Ceux-ci, bien plus que des agriculteurs, étaient des éleveurs, des chasseurs, des leveurs de liège, bûcherons, charbonniers, cueilleurs de châtaignes, de champignons, d'asperges sauvages, de plantes aromatiques; et cette population de marcheurs infatigables, qui vivait durement, mais non pas rudimentairement, avait réussi à transformer en croupes dénudées l'un des massifs réputés les plus boisés.

(3) H. TRIAT-LAVAL, Histoire de la forêt provençale depuis 15 000 ans (*Forêt méditerranéenne*, t. I, n° 1, 1979, p. 20-23).

(4) Le dernier incendie à Port-Cros a affecté la partie orientale de l'île en août 1913 (voir E. JAHANDIEZ, *Les îles d'Hyères*, Toulon, 1929, p. 121, 130 et 149).

(5) Les incendies pastoraux sont décrits par G. KUHNHOLTZ-LORDAT, *La terre incendiée*, Nîmes, 1938, p. 32, 123, 200. Sur les droits d'usage, voir Y. RINAUDO, Note sur l'extension de la forêt varoise au XIX^e siècle (*Forêt méditerranéenne*, t. I, n° 2, 1979, p. 176).

Les pins et l'incendie

Or tout ce qui conditionnait cette économie va changer dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Comme dans bien des régions de France, mais de façon particulièrement brutale, le système agro-pastoral traditionnel s'effondra, à la faveur du désenclavement du massif. Dès 1860 c'est la construction de la voie ferrée Toulon-Nice qui le longe par le nord; en 1890 l'achèvement du chemin de fer à voie étroite qui suit la côte d'Hyères à Fréjus. La culture des céréales, de l'olivier, l'élevage extensif en montagne font place à une viticulture commerciale de plaine et de bas-versants; la bouchonnerie périclité; les premiers hôtels et les premiers touristes apparaissent sur la côte; la population autochtone s'étiolé ou émigre; des travailleurs italiens, des hôteliers suisses, des exploitants agricoles novateurs la remplacent. La montagne a donc perdu presque tout intérêt et les fermes d'altitude sont abandonnées en même temps que le pâturage. C'est vers ce moment (1882) qu'un observateur aigu, Guy de Maupassant, visite la contrée. Arrivé par mer à Saint-Tropez, il fait une excursion en char à bancs, puis à cheval, dans l'intérieur du massif. Dans un de ses contes il évoque ce « pays désert... ignoré des voyageurs, inexploré... De temps en temps, écrit-il ailleurs, après sept ou huit heures de marche, on aperçoit une masure, souvent abandonnée, et parfois habitée par une misérable famille de charbonniers » (6).

Ainsi la forêt s'était reconstituée, à la faveur du dépeuplement de la montagne, et plus vite que sur les sols squelettiques de la Provence calcaire ou de l'Estérel. Mais c'était une forêt de pins et non plus la forêt naturelle où dominaient les chênes. C'est le mérite de G. Kuhnoltz-Lordat d'avoir montré le rôle de l'incendie comme modificateur de la composition floristique (7). Il qualifie de pyrophytes « les végétaux qui résistent plus ou moins longtemps à la flamme, ou même dont la multiplication ou la reproduction se trouve stimulée par le feu ». Ainsi l'arbousier et la bruyère brûlent facilement, mais leur souche rejette, et plus ils sont coupés, plus ils se répandent, formant assez vite un fourré compact. D'autres espèces sont des « pyrophytes sociaux », qui prennent de l'extension après incendie par voie de semis : ainsi le ciste de Montpellier et le pin maritime, dont les graines ne brûlent pas, contrairement aux glands des chênes. Le chêne-liège, protégé par son écorce, brûle moins bien que le pin et son fût, s'il n'est pas calciné, peut reverdir. Mais des incendies répétés l'éliminent, alors qu'ils favorisent le pin. Chaque feu

favorise donc les pyrophytes, soit quantitativement, en permettant aux individus déjà en place de s'étendre, soit qualitativement, en facilitant l'installation d'espèces pionnières, comme le ciste, le genêt épineux et le pin, dans les vides ainsi créés.

Ces processus sont très anciens, puisque les incendies pastoraux avaient été pratiqués pendant des siècles. Mais la disparition de l'élevage n'a pas supprimé l'incendie, bien au contraire. Aux feux prudents et contrôlés qu'allumaient en hiver les bergers ont succédé, à partir de 1910 environ, les embrasements dévastateurs d'été. Les risques se sont accrus : feux allumés accidentellement par des trains, des décharges municipales, des touristes imprudents; ou volontairement par des marchands de bois qui achèteront à bas prix des fûts de pins dont la frondaison a brûlé et ne repoussera plus, ou, plus tard, par des promoteurs, afin d'obtenir un permis de lotir. En revanche la lutte contre le feu est bien plus difficile qu'avant : les fermes de montagne sont désertées; leurs labours abandonné ne forment plus pare-feux; les sentiers sont bouchés par la broussaille; la population ne s'intéresse plus à la forêt et l'organisation de la lutte est restée longtemps presque inexistante. Dans ces crêtes alignées d'est en ouest, il suffisait que, par mistral, en été, un feu démarre en bas d'un versant orienté au nord pour que se développent en quelques minutes des flammes de trente mètres, projetant à plus de cent mètres des pommes de pins incandescentes, et pour qu'en quelques heures l'incendie gagne la crête et redescende, plus lentement, mais sans obstacle, au fond de la vallée suivante. Des centaines, des milliers d'hectares ont été ainsi dévastés chaque année. Mais quelques mois plus tard les espèces pyrophytiques développent déjà leurs nouvelles pousses; une véritable brosse de petits pins maritimes commence à se dresser. Ainsi s'explique la pinède quasi-continue qu'on observait encore entre les deux guerres mondiales. Mais c'était une forêt bien plus fragile que celle où dominait le chêne. De là ce paradoxe : un boisement puissant, mais sans valeur économique, car la fréquence des incendies — tous les vingt ans en moyenne au même endroit — l'empêchait d'atteindre une taille suffisante pour être exploité. Et plus la forêt se repeuplait, plus elle était vulnérable. La généralisation du pin est une des causes de la généralisation de l'incendie. A la limite on aboutit au régime épuisant qu'évoque Kuhnoltz-Lordat en un raccourci saisissant : « l'alternance du feu et du semis ».

(6) G. de MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, éd. Pléiade, t. I, p. 440, et *Sur l'eau*, 1888 (p. 108 de l'édition du Livre de Poche).

(7) G. KUHNOLTZ-LORDAT, *ouvr. cité*, p. 31 et 46, et *Le tapis végétal en Basse-provence*, Paris 1952, p. 67 et 152-156.

Vers de nouveaux rapports entre l'homme et la forêt

Mais voici que, depuis dix ou quinze ans, les perspectives changent peu à peu.

D'abord par un phénomène brutal, la quasi-disparition du pin maritime, victime du fameux *Matsucoccus Feytaudi* qui perfore les troncs et provoque de mortels écoulements de sève. En quelques années les plus belles formations de pin maritime dépérissent et durent être abattues. Cela n'a pas empêché la germination et la croissance de jeunes pins; mais dès qu'ils atteignent six à sept mètres leur frondaison commence à roussir et la mort s'ensuit. Cette calamité a du moins eu un corollaire heureux: l'expansion du chêne-liège. Celui-ci subsistait, étioilé, à peine visible, sous les pins. Débarrassé de son couvert, il se déploie, monte, s'étale, et c'est aujourd'hui un beau boisement de chênes que portent les cantons qui n'ont pas brûlé récemment, ainsi la forêt du Dom. Par recépage on peut d'ailleurs obtenir de beaux arbres à partir des rejets après incendie. Peut-être un jour leur liège, qui n'est pas de première qualité, retrouvera-t-il un emploi industriel, par exemple comme isolant thermique ou phonique ?

Ensuite il faut bien admettre que des progrès sont constamment faits en faveur d'une restauration forestière, et que l'année 1980 marque un pas en avant décisif dans la prise de conscience du problème et des mesures qui s'imposent. En effet 1979 a été une année catastrophique. A l'occasion d'un été exceptionnellement sec, 15 000 hectares ont brûlé dans le Var, dont 6 500 dans les Maures. Des innombrables discussions et controverses qui s'en suivirent ressort d'abord que les autorités semblent ralliées au principe d'une reconstitution de la forêt, alors qu'auparavant

elles se résignaient à la voir brûler périodiquement. Même si, dit un responsable du service forestier, la forêt ne rapporte que 15 francs par hectare et par an, il faut la sauvegarder, car sa disparition transformerait en torrents les cours d'eau. Utilisant un vocabulaire rajeuni, on écrit, par exemple, que tout retard dans la reforestation correspond à un « manque à stocker » d'énergie solaire, à un « manque à gagner » en biomasse, à un « manque à évoluer » des écosystèmes forestiers (8).

Il ne saurait être question, cependant, de reboiser systématiquement, comme on l'a fait dans les Alpes du Sud. Bien des essais tentés se sont soldés par des échecs, les plantations « en pots » provoquant l'asphyxie des racines ou le maquis submergeant trop rapidement les jeunes plans (9). On a vu d'ailleurs que la forêt se reconstitue d'elle-même. L'essentiel est donc d'éviter l'incendie, en l'empêchant de prendre des proportions catastrophiques et, mieux encore, en le prévenant.

La lutte contre l'incendie se perfectionne chaque année, grâce à la multiplication des postes d'eau — depuis peu le canal de Provence amène jusqu'aux Maures l'eau du Verdon —, à la construction de pistes forestières, à la création de pare-feux, à l'entraînement des équipes de sapeurs-pompiers, à l'utilisation d'avions-citernes. Mais la prévention devrait permettre d'éviter les énormes dépenses que suppose une lutte vraiment efficace. Le refrain favori en cette matière est désormais: débroussailler; supprimez le sous-bois et le feu ne pourra même pas démarrer. Des expériences faites par quelques novateurs montrent que tous les sept ans le sous-bois fournit 40 à 50 tonnes de matières ligneuses à l'hectare, d'où l'on peut tirer 40 tonnes de compost et 4 tonnes d'équivalent-pétrole, sous forme de méthane. Pourtant il serait dangereux de détruire tout le sous-bois. Celui-ci fait partie, on l'a vu, du climat végétal; sa disparition modifierait les équilibres hydriques et pédologiques; elle nuirait à la longue aux arbres eux-mêmes, sans parler, bien entendu, de la faune. Aussi bien suffirait-il de

débroussailler assez largement de part et d'autre des routes, et surtout le long des couloirs de feu, ces vallonnements bien connus des pompiers par lesquels les flammes se propagent plus vite. Malheureusement il est difficile d'y intéresser les propriétaires des parcelles concernées: celles-ci appartiennent le plus souvent à des descendants des vieilles familles du pays, émigrés depuis longtemps et qui refusent d'engager des frais sur des terrains qui ne leur rapportent rien.

En fait c'est une véritable recolonisation de la montagne qui serait nécessaire. Déjà elle s'esquisse, en dehors de toute idée de prévention contre l'incendie, par la multiplication des résidences secondaires dans l'intérieur des terres, à la suite du surpeuplement touristique de la frange littorale. Quelques maisons neuves, parfois d'anciennes fermes restaurées, commencent à garnir les crêtes et l'on pourrait passer avec leurs occupants des contrats de débroussaillage périodique. Mieux encore: il faudrait réhabiliter l'ancien régime pastoral sur de larges bandes sommitales. Quelques bons esprits le préconisent. Ils font remarquer qu'un avion-citerne représente à l'achat quelques dizaines de milliers de brebis et que son entretien équivaut chaque année à plus de 10 000 brebis. C'est dire qu'en subventionnant même largement quelques éleveurs de petit bétail, l'Etat ferait des économies. Tels jeunes écologistes parisiens se sont d'ailleurs déjà laissés tenter. Quant aux artistes et aux retraités qui construisent dans ces thébaïdes, ils mettent souvent un point d'honneur à respecter la végétation du maquis tout en l'ennoblissant: ils privilégient les plus belles espèces, créant des vides et des étagements; ils ajoutent quelques cyprès et quelques pins parasols. Le paysage ainsi réalisé pourrait s'appeler le « maquis-parc ». Il demande un entretien régulier, mais il est magnifique. Jusqu'ici les citadins venaient dans ce pays pour le soleil uniquement. Pourquoi n'arriverait-on pas à faire de quelques-uns d'entre eux des jardiniers de la nature ?

E.J.

(8) J. BONNIER, dans la revue *Forêt méditerranéenne*, t. 1, n° 2, 1979.

(9) Notons cependant les brillants résultats obtenus par un propriétaire de Cavalaire, Mr P. Besse, qui a planté en moyenne 400 arbres par an pendant plusieurs décennies, en introduisant des espèces nouvelles, comme *Pinus insignis*, espèce américaine plus résistante.